

1. L'histoire

1975 : Fondation de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Assimilées par Jacques Delcourt

1975 : Sièges sociaux au 11 rue Primatice à Paris

1976 : La FFKDA devient la Fédération Française de Karaté et Arts Martiaux Affinitaires (FFKAMA) et déménage au 15 avenue de Choisy à Paris

1982 : Changement de siège social au 122 rue de la Tombe-Issoire à Paris

1998 : Election du président Gérard Garson

2001 : Election du président Francis Didier

2005 : Agrément du ministère des sports

2006 : La FFKAMA devient la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées (FFKDA)

2007 : Changement de siège social au 39 rue Barbès à Montrouge

2014 : Dernière délégation de pouvoir pour le Karaté Do, le Karaté Jutsu, les Arts Martiaux Vietnamiens, les Arts Martiaux du Sud Est Asiatique, le Yoseikan Budo, le Krav Maga et le Wushu

2. L'organisation fédérale

Bureau exécutif élu en 2013

Président : Francis Didier

Secrétaire général : Alcino Alves Pires

Trésorier général : Philippe Boulet

Vice-présidents :

- Yves Bui-Xuan

- Raphaël Ortega

- Hervé Puveland

Secrétaire général adjoint : Catherine Belrhiti

Trésorier général adjoint : Michel Bui Viet Linh

Délégué chargé de mission auprès du président :

Raymond Ravassaud

Le conseil d'administration est composé de 32 membres, dont :

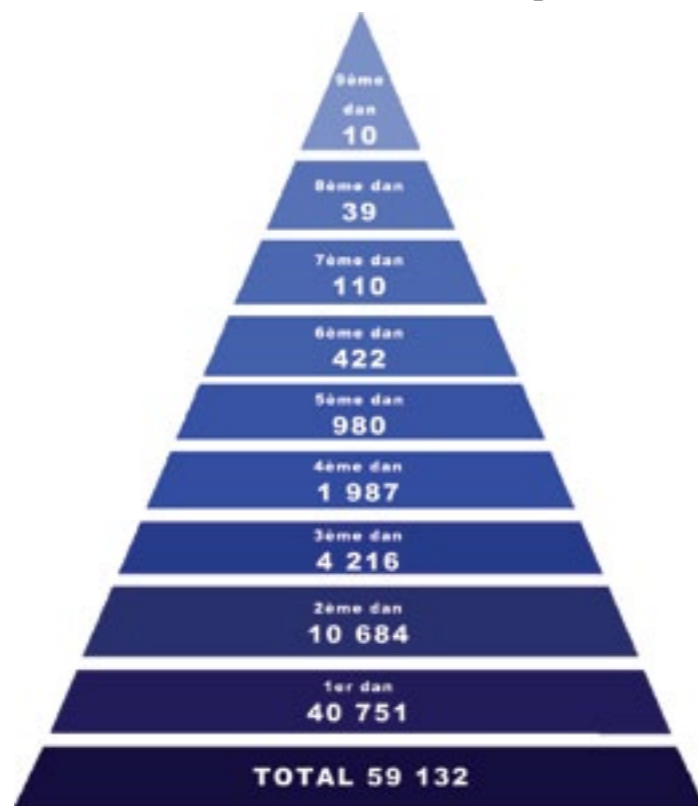
- 1 médecin

- 2 représentants des Arts Martiaux Vietnamiens

- 8 représentantes des féminines

5. Les grades

Nombre total de ceintures noires (depuis 1975)

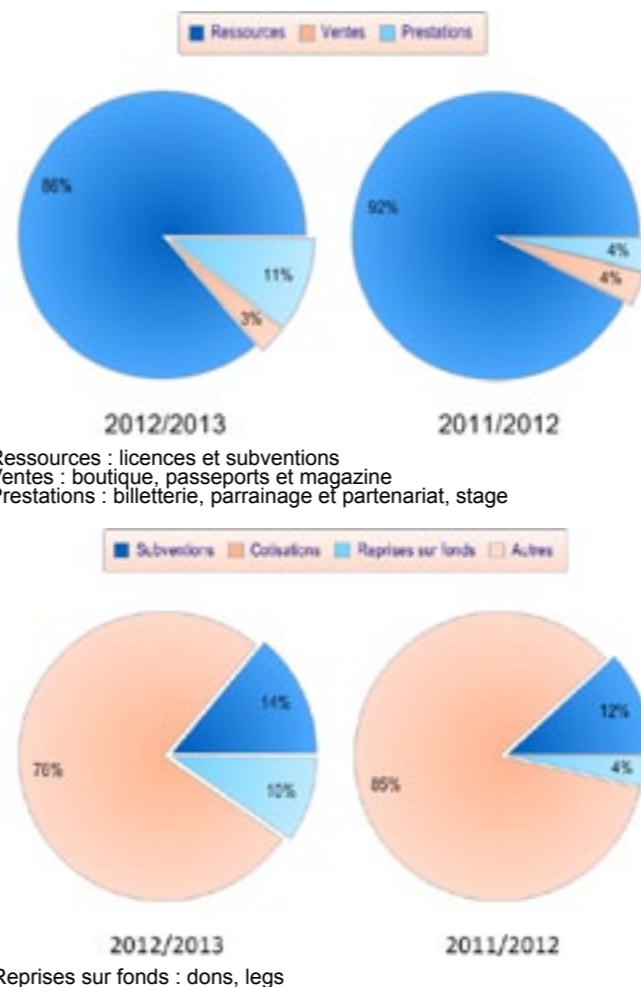


6. Les disciplines

Discipline	Nombre de licences (2013 - 2014)
Karaté Do	171 360
Karaté Jutsu	21 509
Arts Martiaux Vietnamiens	13 870
Krav Maga	12 023
Wushu / Arts Martiaux de Chine	5 854
Yoseikan Budo	5 790
Arts Martiaux du Sud Est Asiatique	1 717
Pencak Silat	863
Autres Disciplines Associées	1 059

Données arrêtées au 3 juillet 2014

7. Le budget



8. Le haut niveau

- 2 pôles France : Castelnau-le-Lèz (Montpellier) et Châtenay-Malabry (Ile de France)
- Directeur Technique National : Patrick Rosso
- Directeur des Equipes de France : Louis Lacoste
- 8 entraîneurs nationaux
- 38 clubs labellisés dans le champ haut niveau dont 4 clubs «élite» et 34 clubs «ambition haut niveau»
- 147 athlètes dont 18 élites (ayant fait un podium aux Championnats du Monde ou minimum 2ème aux Championnats d'Europe)

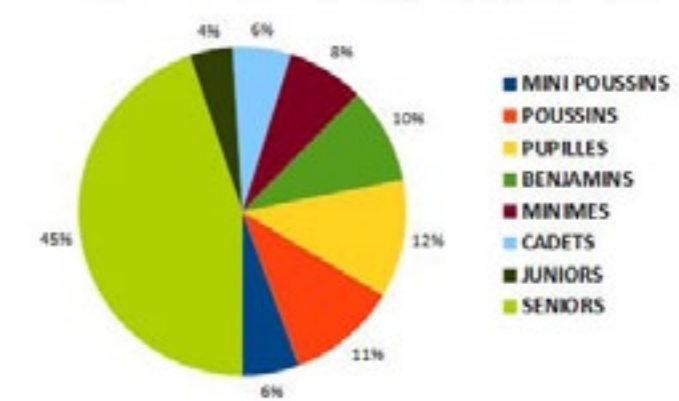
9. Les licences

Classement des fédérations sportives françaises, selon le nombre de licences (plus de 200 000)

Rang	Fédérations Françaises	Licences (2013)	Olympique
1	FF Football	2 002 398	✓
2	FF Tennis	1 103 519	✓
3	FF Equitation	694 480	✓
4	FF Judo-Jujitsu et Disciplines Associées	576 885	✓
5	FF Handball	500 651	✓
6	FF Basketball	491 271	✓
7	FF Golf	414 249	✓
8	FF Rugby	326 348	✓
9	FF Gymnastique	304 968	✓
10	FF Natation	303 984	✓
11	FF Pétanque	291 746	
12	FF Voile	264 768	✓
13	FF Athlétisme	256 459	✓
14	F.F. KARATÉ	230 302	
15	FF Randonnée Pédestre	217 589	

Source : statistiques.sports.gouv.fr

Répartition des licences par catégorie d'âge (saison 2013-2014)



Données arrêtées au 20 juillet 2014

10. Les licences

Classement des 31 fédérations olympiques

Rang	Fédérations Olympiques	Licences (2013)
1	FF Football	2 002 398
2	FF Tennis	1 103 519
3	FF Equitation	694 480
4	FF Judo-Jujitsu et disciplines associées	576 885
5	FF Handball	500 651
6	FF Basketball	491 271
7	FF Golf	414 249
8	FF Rugby	326 348
9	FF Gymnastique	304 968
10	FF Natation	303 984
11	FF Voile	264 768
12	FF Athlétisme	256 459
13	FF Tennis de Table	193 241
14	FF Badminton	179 429
15	FF Tir	164 601
16	FF Ski	136 098
17	FF Cyclisme	119 247
18	FF Volley-ball	96 866
19	FF Tir à l'arc	72 982
20	FF Escrime	58 374
21	FF Taekwondo et disciplines associées	54 360
22	FF Haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme	52 587
23	FF Boxe	43 157
24	FF Aviron	42 953
25	FF Triathlon	42 760
26	FF Canoë-Kayak	41 578
27	FF Sports de glace	22 035
28	FF Lutte	19 501
29	FF Hockey sur glace	19 363
30	FF Hockey	15 206
31	FF Pentathlon moderne	877

Source : mission des études, de l'observation et des statistiques (Meos)

3. Les chiffres clés de 2013-2014

- 1ère fédération nationale de karaté au monde (en licenciés)
- 2ème fédération française sportive non olympique
- 14ème fédération française sportive
- 230 302 licenciés dont 31% de femmes et 55% de jeunes (-18 ans) en 2013
- 38 ligues régionales
- 81 comités départementaux
- 4600 clubs
- 40 salariés
- 9 373 000 € de budget fédéral
- 9 disciplines
- 34 styles de karaté
- 59 132 ceintures noires
- 400 000 pages vues dont 58 000 utilisateurs en moyenne par mois, sur le site internet fédéral www.ffkarate.fr
- 77 compétitions par an
- 146 médailles mondiales dont 47 titres
- 311 médailles européennes dont 112 titres
- 147 sportifs haut niveau
- 8 entraîneurs nationaux
- 1 compétition internationale annuelle
- 22 championnats internationaux organisés depuis 1970
- 16 championnats de France organisés par an

4. L'objet de la FFKDA (Art.1 des statuts)

Les principales missions de la FFKDA :

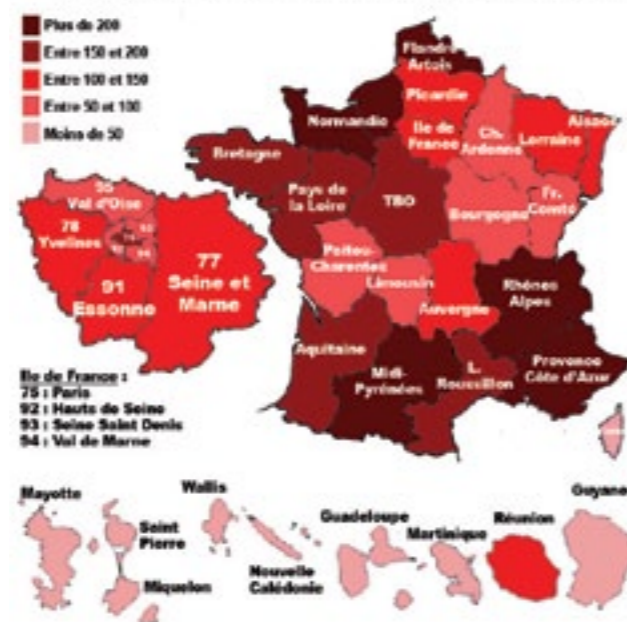
- Organiser, contrôler et développer la pratique du karaté, des arts martiaux vietnamiens et des disciplines associées,
- Contribuer par ses activités, au développement et à la promotion de l'éducation et de la culture ;
- Participer à l'intégration sociale et citoyenne;
- Diriger, coordonner et contrôler l'activité des groupements sportifs qui lui sont affiliés et de ses licenciés ;
- Assurer la formation et le perfectionnement des dirigeants, animateurs, formateurs et entraîneurs fédéraux ;
- Participer à la délivrance des dans et grades équivalents de karaté, des arts martiaux vietnamiens et des disciplines associées conformément à la réglementation en vigueur ;
- Veiller à la préparation, à la formation et à la reconversion des sportifs de haut niveau ;
- Veiller à la protection des intérêts de ses licenciés.

11. L'organisation territoriale

Répartition des licences par région (saison 2012-2013)



Répartition des clubs par région (saison 2012-2013)



12. L'Open Premier League de Paris

18ème édition du 10 au 12 janvier 2014 :

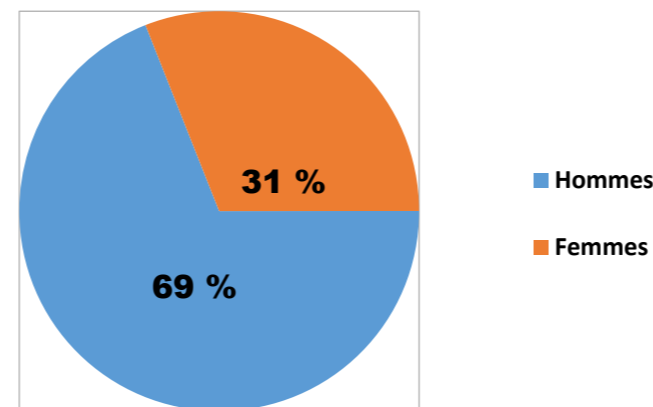
- 56 médailles en jeu
- 14 titres en jeu
- 780 athlètes inscrits
- 57 nations participantes

Calendrier Karate 1 - Premier League 2014

- 10 au 12 janvier 2014 : Paris (France)
- 8 & 9 mars 2014 : Almere (Pays-Bas)
- 21 & 22 juin 2014 : Jakarta (Indonésie)
- 30 & 31 août 2014 : Okinawa (Japon)
- 6 & 7 septembre 2014 : Istanbul (Turquie)
- 27 & 28 septembre 2014 : Hanau (Allemagne)
- 11 & 12 octobre 2014 : Salzbourg (Autriche)

13. Les Femmes dans le karaté

Répartition des licences selon les sexes (saison 2012-2013)



Les femmes dans l'encadrement fédéral :

- 1 femme au bureau exécutif
- 8 femmes au conseil d'administration
- 1 femme parmi les cadres techniques nationaux
- 3 femmes parmi les cadres techniques fédéraux

Toutes les informations de la FFKDA sur :

Web

Ce document est téléchargeable sur le Site Internet fédéral : www.ffkarate.fr

Site événementiel : www.evenementsffkarate.fr

Magazine officiel : www.officielkaratemagazine.fr



[facebook.com/ffkda](https://www.facebook.com/ffkda)
[facebook.com/EquipeDeFranceKarate](https://www.facebook.com/EquipeDeFranceKarate)



twitter.com/ffkarate



[dailymotion.com/ffkarate](https://www.dailymotion.com/ffkarate)

Adresse

Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées
Porte d'Orléans
39 rue Barbès
92120 Montrouge

Contact

Tél : 01 41 17 44 40
Fax : 01 41 17 08 31
info@ffkarate.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h sans interruption

Arrêté du 18 juillet 2014 modifiant l'arrêté du 31 décembre 2012 accordant la délégation prévue à l'article L. 131-14 du code du sport

Le ministère des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports,

Vu le code du sport, notamment les articles L. 131-14 et R. 131-25;
Vu l'arrêté du 31 décembre 2012 accordant la délégation prévue à l'article L. 131-14 du code du sport;

Vu l'avis du Comité national olympique et sportif français en date du 3 juillet 2014,

Arrête :

Art. 1er. - Le dix-huitième alinéa de l'article 1er de l'arrêté du 31 décembre 2012 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

«Fédération française de karaté et disciplines associées : karaté-do, karaté-jitsu et disciplines associées (yoseikan budo, krav maga, wushu, arts martiaux vietnamiens, arts martiaux du Sud-Est asiatique).»

Art. 2. - Le directeur des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.



REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS DU KARATÉ ET DISCIPLINES ASSOCIÉES



Septembre 2014